

Rapport d'activité et de contrôle

des concessions d'électricité et de gaz

2014



Syndicat
Départemental
d'Énergie de
Tarn-et-Garonne



Le mot du Président



Notre Syndicat Départemental d'Énergie, autorité organisatrice du service public, s'assure avec la plus grande vigilance de la bonne exécution de ses missions de service public, confiées en concession pour l'électricité à EDF et ERDF et en délégation pour le gaz à GrDF. Les actions de contrôle mises en œuvre constituent un axe essentiel de notre activité et s'organisent dorénavant dans le cadre du nouveau service d'évaluation des politiques publiques.

Au titre de l'exercice 2014, la mission de contrôle exécutée en interne s'est enrichie d'une expertise confiée au cabinet Audit Expertise et Conseil, spécialisé dans l'accompagnement des autorités concédantes. Notre contrat de concession arrivant à son terme en 2018, j'ai souhaité effectuer un examen plus approfondi du patrimoine concédé, dans ses aspects comptable, financier et technique, ainsi que sur la qualité des services.

Outre la comparaison des indicateurs relevés en Tarn-et-Garonne avec ceux de concessions équivalentes, cet état des lieux sera un outil précieux pour s'assurer de la fiabilité et de la cohérence des données sur la base desquelles sera établi le futur projet de contrat de concession de distribution de l'électricité.

Il en va de la qualité du service public. En effet, les réclamations des abonnés sont encore nombreuses malgré les efforts d'investissements consentis par le Syndicat et par ERDF, dans un engagement concerté et coordonné. En 2014, le Syndicat, maître d'ouvrage sur les désormais 187 communes rurales, a réalisé 428 opérations, tous réseaux confondus, pour un montant global de 17,39 millions d'euros. Ces chiffres reflètent la volonté du SDE 82 d'être le fer de lance de la modernisation des réseaux électriques, indispensable à la préservation d'un service public de qualité.

Robert Descazeaux

Maire de Garganvillar, Président du SDE 82

RAPPORT DE CONTRÔLE

Le patrimoine physique et financier	3
Le contrôle de la qualité de service	6
Les usagers sur la concession	8
Le service public du gaz	10

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les travaux réalisés en 2014	12
Le bilan financier	17
Le bilan social	18
Les actes administratifs	19

Directeur de la publication : Robert Descazeaux
Rédaction : Marylène Bayles-Penche, Carine Béréni et Françoise Sorbet
Conception et réalisation : Approches Business Consulting & Campagne de Presse
Impression : Techniprint – Tirage : 550 exemplaires
SDE 82 - 78, avenue de l'Europe - 82000 Montauban
Tél. : 05 63 21 09 00 - Mail : sdetg@sdetg.fr



- ▶ Un réseau qui s'étend sur 12 234 kilomètres fin 2014, confirmant les actions de modernisation menées par le SDE 82 et son concessionnaire depuis plus de 20 ans.
- ▶ Les efforts d'enfouissement ont été poursuivis en 2014 (plus du tiers du réseau HTA) et devront l'être encore.
- ▶ Fin 2014, la valeur brute du patrimoine concédé atteignait 496 560 k€, en progression de 14,15 % par rapport à 2011.

Le contexte et le périmètre de la concession

Le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn-et-Garonne, autorité organisatrice, est le garant du service public de la distribution de l'électricité sur les 195 communes du département. En effet, la distribution d'énergie électrique et la fourniture d'électricité au tarif réglementé constituent un service public, dont le droit d'exploitation et de fourniture est confié à des concessionnaires par le biais d'un contrat de concession tripartite, lesquels ont des obligations vis-à-vis des usagers et de l'autorité concédante. Le SDE 82 a confié ces missions à ERDF pour la partie distribution et à EDF, fournisseur historique pour les tarifs réglementés, par un contrat de concession signé en 1993 pour une durée de 25 ans. Si l'exploitation et le service sont délégués à des tiers, le réseau de distribution publique d'électricité reste la propriété des collectivités, et par délégation de compétence, du SDE 82, lequel a l'obligation de contrôler les concessionnaires afin de s'assurer de

la bonne application du contrat de concession. Par son contrôle annuel ou continu, le SDE 82 veille à la bonne exécution de l'activité des concessionnaires, garantit la qualité de l'énergie distribuée ainsi que les intérêts des usagers.

[ÉVÈNEMENT MARQUANT]

Le contrôle annuel accompagné par un cabinet d'expertise

A la veille du renouvellement du contrat de concession, le SDE 82 a souhaité procéder à un audit spécifique de la délégation de service public. Pour ce faire, il s'est fait accompagner dans sa mission de contrôle par un cabinet d'expertise. Sur chaque domaine, les résultats pour l'exercice 2014 ont été comparés à une référence calculée à partir des résultats d'une vingtaine de concessions de taille équivalente à celle du département de Tarn-et-Garonne, déjà auditées par le prestataire expert. Cette référence sera dénommée dans ce rapport "Référence expert".

24,52 %
c'est le taux d'enfouissement
du réseau basse tension
(+3 % par rapport à 2011)

34,8 %
c'est le taux d'enfouissement
du réseau moyenne tension
(+4,6 % par rapport à 2011)



Audit 2014 : les indicateurs clés ont été comparés à une "Référence expert" (moyenne des résultats d'une vingtaine de départements comparables)

Le contrôle

Conformément aux dispositions contractuelles, les concessionnaires ont produit et présenté le compte rendu annuel d'activités (CRAC) le 30 juin 2015. La mission d'audit s'est déroulée le 15 juillet 2015 dans les locaux du concessionnaire ERDF à Montauban, en présence des représentants du SDE 82, des différents services des concessionnaires et du prestataire expert. Les concessionnaires ont apporté, en toute transparence, les éclaircissements demandés sur les données de la concession relatives aux domaines de la "technique", de la "comptabilité" ainsi que des "services aux usagers" et ont pris en compte les remarques soulevées.

La distribution publique d'électricité

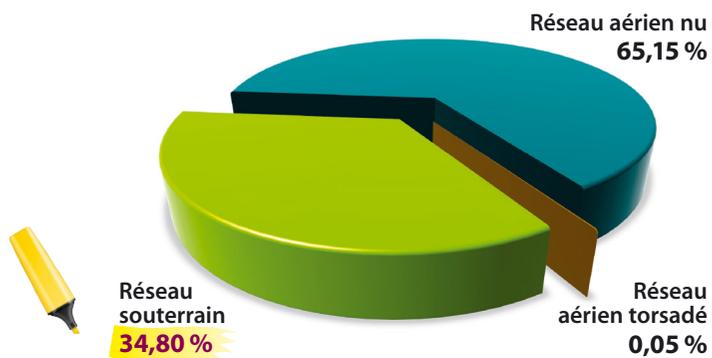
Le réseau public de distribution d'électricité est constitué par les ouvrages en moyenne et basse tension, depuis les postes sources situés à la sortie du réseau haute tension jusqu'aux compteurs des usagers. Le département est desservi par **19 postes sources** (dont dix sont situés sur le périmètre de la concession).

[À SAVOIR]

Le nombre de producteurs raccordés au réseau public de distribution a **fortement progressé entre 2011 et 2014 (+ 65,39 %)**. En effet, en 2011, on comptait 1 150 producteurs injectant sur le réseau une puissance de 45,1 MVA contre **1 902 producteurs raccordés au réseau public de distribution en 2014, qui ont amené une puissance de 86,1 MVA (+ 91,01 %)**.

Près de 54 % de la puissance ainsi injectée dans le réseau est d'origine **photovoltaïque**, tandis que l'énergie de type **"biomasse-biogaz cogénération"** a représenté 24,51 % de la puissance apportée et l'hydraulique 21,53 %.

Le réseau moyenne tension en 2014



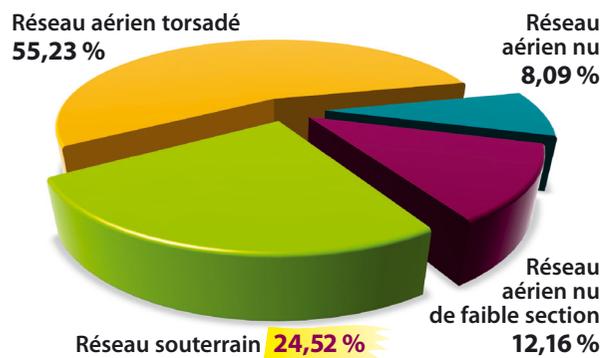
7 631
postes de transformation HTA/BT en Tarn-et-Garonne (66 nouveaux postes en un an).

155
départs HTA alimentent 142 309 points de livraison (+ 3,43 % par rapport à 2011) et permettent l'acheminement de 1 436 GWh (en baisse de 4,43 % par rapport à 2011).

Les 7 631 postes de transformation

Le raccordement des nouveaux usagers et les opérations d'adaptation en charge ont amené le nombre de postes moyenne et basse tension à **croître de 66 unités en un an**. 58 % des postes de transformation sont de type H61 (postes sur poteau). On notera chaque année une **diminution de ce type de poste au profit des postes au sol**. En effet, la pose de matériels de dernière génération est privilégiée lorsque le réseau est en souterrain ou que les puissances sont supérieures à 160 kVA. Le volume des cabines hautes diminue annuellement. Au nombre de 97 (1,3 % du total), elles sont majoritairement situées en zone rurale.

Le réseau basse tension en 2014



[À RETENIR]

En ce qui concerne le vieillissement du réseau "moyenne tension", les indicateurs affichés sont **meilleurs que la "Référence expert"**, qu'il s'agisse de l'âge moyen ou de la proportion de ce réseau âgé de plus de 40 ans : seulement 16,2 %, ce qui est **mieux que la "Référence expert"**. Le réseau HTA a progressé de 25 km (86 km construits en souterrain, 59 km de fils nus résorbés). Le taux d'enfouissement du réseau HTA s'établit fin 2014 à 34,8 %, ce qui reste **inférieur à la "Référence expert"**. Néanmoins, les efforts de renouvellement n'ont pas compensé le vieillissement de l'infrastructure concédée (32,4 ans en 2014) et le SDE 82 doit rester vigilant face au risque d'obsolescence du réseau HTA dans le futur.

Les 12 234 km de linéaire réseau

► **5 652 km de réseau moyenne tension**, de 400 à 20 000 volts (HTA) : 1 967 km en souterrain et 3 685 km en aérien (dont 2,5 % en faible section). La concession est constituée majoritairement de réseaux HTA aériens nus, à hauteur de 65,15 %.

► **6 582 km de réseau basse tension**, de 230 à 400 volts (BT) : 1 614 km en souterrain (+ 15 % par rapport à 2011), 3 635 km en aérien torsadé (+ 6 % par rapport à 2011) et 1 333 km en réseau nu (- 21 % par rapport à 2011) dont 60 % en faible section. Le réseau BT de la concession est majoritairement constitué de réseaux aériens torsadés (55,23 % fin 2014). Il progresse de 17 km dans sa globalité.

Ce réseau est constitué de lignes aériennes nues à 20,3 %, situant le Syndicat dans la **fourchette haute des valeurs de la "Référence expert"**. Parmi ces lignes, le réseau de **faible section**, plus fragile, représente 12,16 % des réseaux basse tension, soit un **taux très supérieur à la "Référence expert"**. Pour rappel, la répartition des travaux découle du cahier des charges de la concession. La maîtrise d'ouvrage pour le réseau basse tension sur le territoire des communes rurales de Tarn-et-Garonne est attribuée au SDE 82.

Le patrimoine financier

Le réseau de distribution, construit sous maîtrise d'ouvrage du concédant ou du concessionnaire, appartient aux communes et par délégation de compétence à l'autorité organisatrice. Il lui sera restitué au terme du contrat, en 2018, pour sa valeur inscrite dans la comptabilité patrimoniale du concessionnaire. Aussi, le SDE 82 s'attache tout particulièrement à contrôler ce domaine.

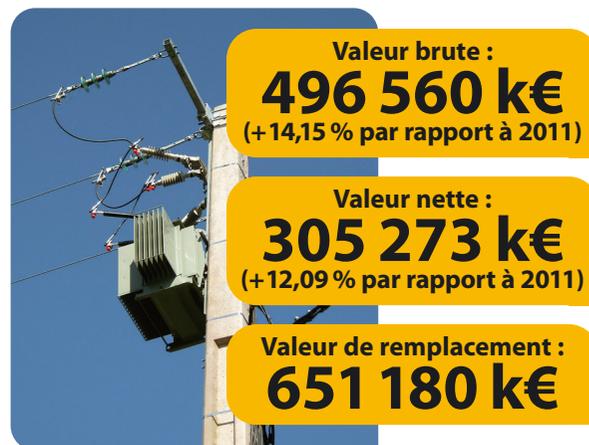
La **valeur brute par usager** (3 500 €/usager) **se situe bien au-dessus de la "Référence expert"** (2 601 €/usager), en lien avec la densité d'utilisateurs très faible sur certaines parties de la concession.

[DÉFINITIONS]

- ▶ La **valeur brute** correspond à la valeur d'origine des ouvrages évaluée à leur coût de production.
- ▶ La **valeur nette** correspond à la valeur brute diminuée des amortissements industriels pratiqués selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des ouvrages.
- ▶ La **valeur de remplacement** représente l'estimation du coût de remplacement d'un ouvrage à fonctionnalité et capacité identiques.
- ▶ Le concessionnaire ERDF constitue des **provisions pour renouvellement** sur les seuls ouvrages renouvelables avant le terme de la concession (article 36 de la loi du 9 août 2004 codifié dans le code de l'énergie). Elles doivent couvrir la différence entre la valeur d'origine du bien et son coût futur de remplacement à l'identique.

[À RETENIR]

Depuis 2011, les provisions pour renouvellement affichent une baisse de 13,6 %, en raison principalement de la reprise de provisions exceptionnelle, conséquence de la ré-estimation des durées de vie du réseau BT torsadé (2011), des transformateurs (2012) et de la modification des modalités de calcul à la dotation aux provisions (2011).



[À SAVOIR]

Le résultat d'exploitation de la concession

En 2014, le **résultat constaté d'exploitation de la concession est négatif** et s'établit à **-0,6 M€** (4,9 M€ si on y ajoute la contribution à l'équilibre*).

Ce résultat est en diminution notamment du fait de la **baisse des recettes d'acheminement**.

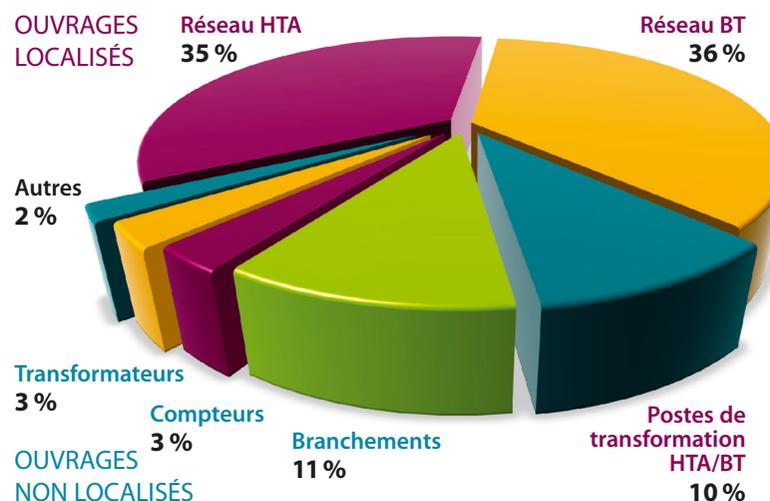
Cette évolution est justifiée par la douceur des températures de 2014 par rapport à celle de 2013, générant ainsi une baisse de volume acheminé par ERDF.

(*) La contribution à l'équilibre exprime la part de chacune des concessions à l'équilibre global d'ERDF.

Les ouvrages non localisés (branchements, transformateurs, compteurs) représentent environ 17 % de ce patrimoine, soulignant tout l'enjeu d'une plus juste localisation comptable de ces ouvrages, ce qui devrait être le cas dès 2015 pour les transformateurs.

Le **patrimoine concédé**, valorisé à 497 M€ à fin 2014, est en **augmentation de 12,1 M€ sur un an**. La faible progression de la valeur brute en pourcentage (+ 2,5 % par rapport à 2013) peut être expliquée par le glissement des mises en immobilisation comptable au regard de la fin de travaux effective.

Répartition de la valeur brute par type d'ouvrage en 2014



Le patrimoine financier concédé comprend l'ensemble des réseaux moyenne tension (HTA) et basse tension (BT) pour respectivement 35 % et 36 %, les postes de transformation HTA/BT (10 %), les branchements (11 %), ainsi que les transformateurs, les appareils de comptage, et autres ouvrages.

Le contrôle continu de la qualité de service

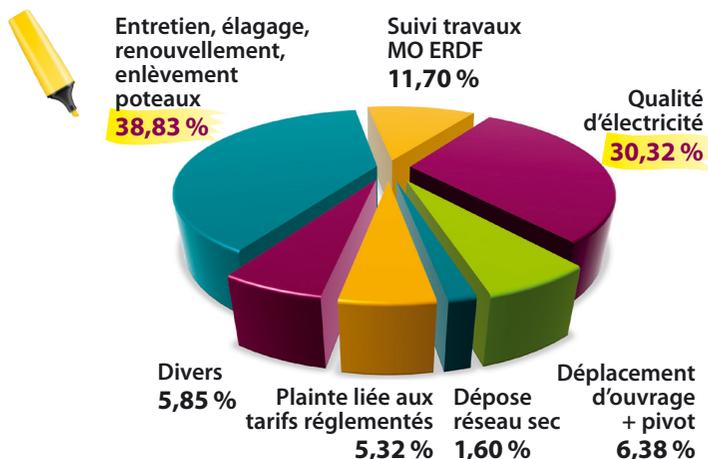
Le suivi des réclamations

Le SDE 82 travaille en étroite collaboration avec les concessionnaires ERDF et EDF pour progresser vers un meilleur service rendu, une qualité d'alimentation correcte et une plus grande sécurité des réseaux. Ainsi, le contrôle continu permet de répondre aux sollicitations des élus et des usagers.

► **188 dossiers** ont été traités par le service réclamation en 2014 (-4,57% par rapport à 2013), soit une moyenne annuelle de 160 réclamations depuis 2008 (date de la mise en place de ce service).

► **94,68%** des dossiers traités en 2014 ont porté sur la **distribution publique d'électricité** et 5,32% sur la fourniture en tarif réglementé de vente.

Répartition par type de saisine en 2014



► Les **demandes reçues** ont principalement été émises par des usagers (50%), par des collectivités (44%), mais aussi par des associations de consommateurs et par des services sociaux. Les principaux **motifs de saisine** portent sur l'entretien et la mise en conformité des réseaux (l'élagage, la vétusté des poteaux, la hauteur des lignes électriques...) et sur la qualité de l'électricité distribuée.

[FOCUS] Le Médiateur : un levier fort en faveur du consommateur d'énergie

Lors de la dernière réunion de la commission consultative des services publics locaux, le SDE 82 a accueilli le directeur du Médiateur National de l'Énergie. Ce fut un moment d'échanges particulièrement riche au cours duquel ont été évoqués les intérêts et les droits des consommateurs d'énergie, notamment des usagers en situation précaire.



Il a été rappelé la gratuité de ce service de médiation, créé par la loi du 7 décembre 2006. Les objectifs 2015 ont été annoncés : contribuer au projet de loi sur la transition énergétique et envisager, en partenariat avec la FNCCR, des antennes locales du Médiateur de l'énergie.

Le SDE porte une attention particulière à la qualité de l'électricité distribuée. Ainsi pour les dossiers relevant de sa maîtrise d'ouvrage, le SDE a retenu sur l'année **26 dossiers de renforcement** permettant de lever les contraintes électriques,

[INFORMATIONS PRATIQUES]

La procédure de traitement d'une réclamation relative à un défaut de qualité





des droits



Informier, conseiller, protéger

Pour rappel, une convention a été signée en mars 2011, entre la FNCCR et le Médiateur National de l'Énergie, ayant pour objectif d'améliorer la protection des consommateurs d'électricité et de gaz naturel dans le cadre de leurs missions respectives de médiation et de contrôle des services publics locaux.

En cas de litige, après saisine du fournisseur d'énergie (par courrier) et à défaut de réponse dans un délai de deux mois ou dans le cas d'une réponse insatisfaisante, le MNE peut être saisi :

- par courrier : **Médiateur National de l'Énergie Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris Cedex 09**
- par téléphone au Numéro vert : **0800 112 212**
- sur le site internet : **www.energie-mediateur.fr**

en complément de la programmation annuelle. Ce budget supplémentaire s'élève à **1 662 083 euros** clôturant ainsi 26 réclamations relatives à un **défait de qualité de fourniture**.

de fourniture

Le SDE 82 contrôle que les travaux prévus sont exécutés.

Une fois les travaux réalisés, le dossier est clôturé.

La qualité de la fourniture distribuée

La qualité de l'électricité s'évalue selon deux critères, la **continuité de l'alimentation** et la **qualité de la tension**.

La **continuité d'alimentation** est mesurée principalement par le temps de coupure moyen par usager Basse Tension et les nombres moyens de coupures longues, brèves et très brèves subies par les usagers.

Le **critère B** est un indicateur qui permet d'apprécier, sur une année, le **temps de coupure moyen** pendant lequel un client alimenté en basse tension est privé d'électricité. En 2014, le critère B toutes causes confondues est de **129,9 minutes** contre 107 mn en 2013 (+22 mn). Il est **largement supérieur à la valeur nationale** (66 mn en 2014).

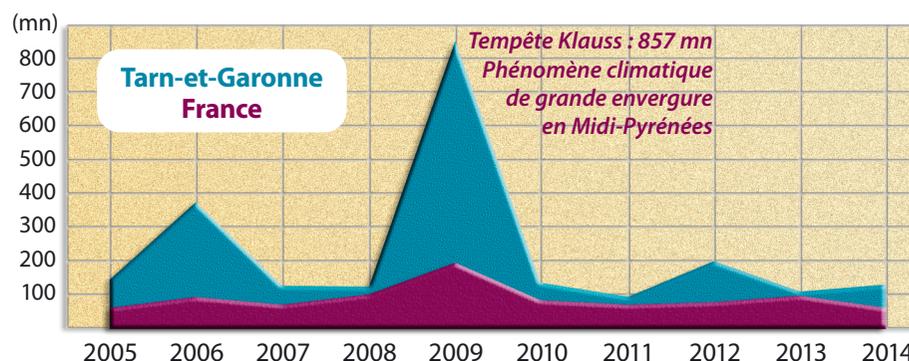
L'exercice 2014 a été marqué par la survenue d'**événements climatiques de forte ampleur** justifiant cet état de fait : le **21 mai** (vents violents, 4,5 mn de critère B incidents HTA), le **25 juillet** (orage violent, 7,3 mn de critère B incidents HTA) et le **8 août** (orage violent, 28,5 mn de critère B incidents HTA).



129,9 mn
c'est le temps de coupure moyen en Tarn-et-Garonne

Les **incidents**, classés comme **exceptionnels**, ont généré une **durée moyenne de coupure de 1,2 minute** (coupure à la demande des autorités, incendie d'origine externe, vol de métaux ou malveillance).

Evolution du critère B entre 2005 et 2014



Le contrôle permet d'évaluer le niveau de qualité et les prescriptions techniques imposés au concessionnaire en matière de continuité de fourniture ou de tenue de tension, et ce au regard des seuils fixés par le Décret N°2007-1826 du 24 décembre 2007.

La continuité de fourniture

Un client est considéré comme "mal alimenté" (CMA) s'il subit dans l'année :

- ▶ plus de **6 coupures longues** (de 3 minutes ou plus) ou
- ▶ plus de **35 coupures brèves** (de 1 seconde à 3 minutes) ou
- ▶ si la **durée cumulée de coupures longues** est supérieure à **13 heures**.

Dans tous les cas, le **taux de CMA** pour la continuité de la fourniture, au regard du décret, ne doit **pas dépasser 5 %** du nombre de clients.

La fréquence des **coupures longues** est en **légère hausse** en 2014 par rapport à l'exercice antérieur et est **supérieure à la "Référence expert"**.

En outre, si la fréquence des **coupures brèves** a diminué par rapport à 2013, celle relative aux **coupures très brèves** a augmenté. Elles s'établissent toutes deux **au-dessus de la "Référence expert"**.

Au global, l'indicateur du cabinet conseil sur la continuité de fourniture a diminué de 3 points par rapport à 2013, ce qui atteste d'une continuité très moyenne.

La tenue de tension

Au regard de la tenue de tension, un client est considéré comme "mal alimenté" (CMA), lorsque :

- ▶ la tension sort au moins **une fois par an** de la plage de variation admise, soit **plus ou moins 10 %** par rapport à sa valeur de référence (230 volts en monophasé).

Le **taux de CMA** pour la tenue de la tension, au regard du décret, ne doit **pas dépasser 3 %**.

Depuis 2008, ce seuil n'a jamais été atteint ; conséquence des **efforts conjoints** du concessionnaire et du SDE 82, maître d'ouvrage.

La concession présente une **qualité de tension** plutôt moyenne. Le nombre de départs HTA en contrainte a diminué au global de 3,3 unités en 2014 et le taux associé se situe **dans la moyenne** de ce qui est constaté par ailleurs.

Le **taux de clients** considérés comme **mal alimentés** s'établit à **0,8 %**. Cette proportion est **en baisse** par rapport à l'antériorité (-0,6 point par rapport à l'exercice 2013). Elle **dépasse de 0,3 point la "Référence expert"**.

Les usagers sur la concession



Le contrôle se porte sur les **usagers de la distribution publique** auprès d'ERDF, et des **clients en tarif réglementé** auprès d'EDF.

Depuis 2007, l'ouverture totale à la concurrence pour la production et la fourniture d'électricité a eu pour conséquence une séparation des activités du marché électrique redéfinissant ainsi les relations entre usagers, fournisseurs et distributeur. Pour rappel, au 31 décembre 2015, les tarifs réglementés pour les puissances supérieures à 36 kVA seront supprimés, les abonnés devront obligatoirement choisir une offre dite "marché". En 2014, le taux de pénétration des fournisseurs alternatifs reste encore faible. 92 % des usagers ont conservé les tarifs réglementés. Cette proportion devrait sensiblement baisser à partir de 2016.

[À RETENIR]

Depuis 2008, **ERDF**, distributeur en situation de monopole, est une **filiale d'EDF à 100 %** et a comme principale activité **l'acheminement de l'électricité sur le réseau public de distribution du territoire concédé**.

Les clients mal alimentés en électricité sur la concession

Continuité de fourniture	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de clients BT ou HTA	3 119	1 479	7 505	4 610	4 292
Taux de CMA sur le territoire	2,3 %	1,1 %	5,4 %	3,3 %	3,0 %
Tenue de tension	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de clients BT (T < 207 v ou > 253 v)	2 040	2 147	1 973	1 989	1 124
Taux de CMA sur le territoire	1,5 %	1,6 %	1,4 %	1,4 %	0,8 %

142 309

usagers (+ 3,43 % par rapport à 2011)

1 436 GWh

d'énergie électrique acheminés en 2014
(- 4,46 % par rapport à 2011)

54,4 M€

de recettes d'acheminement pour ERDF
(+ 3,69 % par rapport à 2011)

[À SAVOIR]

Le nombre d'usagers de la concession continue d'augmenter (+ 0,9 % en 2014 par rapport à 2013). Le nombre d'usagers HTA de la concession poursuit sa tendance à la baisse (- 14 unités en 2014). Cette évolution globale s'accompagne d'une baisse de la consommation électrique de - 5,3 % en 2014 par rapport à 2013 (douceur climatique en 2014).

La qualité de service analysée



Sur l'année 2014, la qualité de service du distributeur a été analysée. On retiendra plus particulièrement :

- Le délai moyen de production d'un devis de raccordement (17 jours) qui excède les délais contractuels (10 jours ouvrés dans le catalogue des prestations).
- Le taux d'absence à la relève de 5,6 % est au même niveau que celui de la "Référence expert" (6 %).
- Le nombre de réclamations des usagers en lien avec la qualité de fourniture représente 31 % du total des réclamations (1 664 contre 2 109 en 2012) ; le nombre des réclamations de relève ou de facturation s'élève à 52 %. Le taux de réponse aux réclamations sous 30 jours est très bon (99,3 %) et est supérieur à la "Référence expert" (97,7 %).

La consommation électrique en Tarn-et-Garonne et son évolution depuis 2011

Type de clients		Nombre de contrats	Consommation	Recettes d'acheminement
Gros consommateurs (consom. ≥ 250 kVA)	2014	537	348 894 804 kWh	7 127 901 €
	Evol. / 2011	- 3,76 %	- 3,33 %	+ 0,88 %
Consommateurs moyens (250 > consom. > 36 kVA)	2014	1 596	170 252 828 kWh	7 158 852 €
	Evol. / 2011	+ 5,35 %	- 3,12 %	+ 6,49 %
Petits consommateurs (consom. ≤ 36 kVA)	2014	140 176	916 775 264 kWh	40 113 889 €
	Evol. / 2011	+ 3,44 %	- 5,09 %	+ 3,72 %
TOTAL CONCESSION	2014	142 309	1 435 922 896 kWh	54 400 642 €
	<i>Evol. / 2011</i>	<i>+ 3,43 %</i>	<i>- 4,44 %</i>	<i>+ 3,69 %</i>

Les clients en tarif réglementé

- ▶ EDF, fournisseur historique, est le seul à pouvoir proposer des contrats d'électricité en tarifs réglementés. Ces tarifs sont arrêtés par les pouvoirs publics après avis de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).
- ▶ En 2014, 130 946 usagers ont souscrit un contrat en tarif réglementé (contre 129 905 en 2011), et représentent 92,02 % des usagers de la distribution publique (contre 94,42 % en 2011).

▶ La majorité de ces usagers a souscrit un contrat en Tarif Bleu (98,49 %), représentant 66,22 % de la consommation en tarif réglementé. Ces indicateurs restent sensiblement de même niveau comparativement à 2011.

▶ On notera une diminution de 11,5 % du nombre de contrats en Tarif Vert depuis 2011.

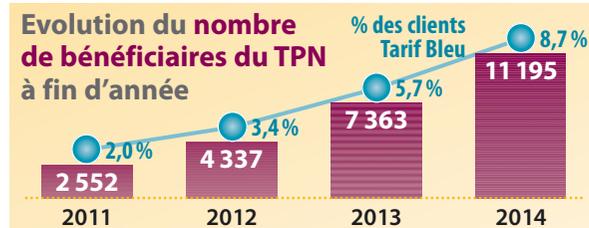
Les bénéficiaires du TPN

Le tarif de première nécessité (TPN) est attribué sous conditions de ressources. Le SDE 82 et EDF participent financièrement au Fonds Solidarité Logement (FSL), qui traite des difficultés de paiement liées, notamment, au logement et à l'énergie. Le montant alloué par EDF au FSL est de 88 k€ à fin 2014, montant identique à celui de 2013.

Contrats en tarif réglementé : répartition

Nombre de clients	2014	Part	Evol./2011
Tarif Bleu	128 963	98,49 %	+ 0,82 %
Tarif Jaune	1 498	1,14 %	+ 4,03 %
Tarif Vert	485	0,37 %	- 11,50 %

Énergie acheminée	2014	Part	Evol./2011
Tarif Bleu	852 340 393 kWh	66,22 %	- 9,39 %
Tarif Jaune	161 954 518 kWh	12,58 %	+ 3,38 %
Tarif Vert	272 788 271 kWh	21,19 %	- 15,32 %



Le service public du gaz



1 345 ml
de réseau mis en place en 2014

153 553 ml
c'est la longueur totale du réseau de distribution publique de gaz naturel

Dans le cadre de la **compétence optionnelle gaz** sur le département, le SDE 82 exerce, en lieu et place des membres qui lui en font la demande, la compétence d'**autorité organisatrice des missions de service public** afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz.

Ainsi, il représente les collectivités membres dans tous les cas où les lois et les règlements en vigueur prévoient que celles-ci doivent être représentées ou consultées. Il négocie et passe tout acte relatif à la délégation des missions de service public sur la distribution de l'énergie gaz.

Le contrôle

Conformément à l'article L2224-31 du CGCT, le Syndicat porte son contrôle sur le bon accomplissement des missions de service public et sur le

respect par le concessionnaire, des engagements définis par les contrats. Le portage des comptes rendus d'activité présentés par le concessionnaire sur les délégations de service public, s'est effectué conformément aux délais prévus au cahier des charges des concessions.

Le périmètre de la concession

142 communes non encore desservies et 14 communes **desservies en gaz naturel** ont transféré la compétence gaz au SDE 82, lequel représente à ce jour, **80 % des communes** du département.

Le réseau de distribution publique du gaz naturel en Tarn-et-Garonne

Le réseau en 2014	SDE 82	Labastide-Saint-Pierre	Campsas et Montbartier
Type de contrat	Concession	DSP	DSP
Longueur de réseau*	138 527 ml	13 060 ml	1 966 ml
Âge moyen du réseau	20 ans	7 ans	2 ans
Développement du réseau* en 2014	946 ml	399 ml	-

(*) En mètres linéaires (ml).

L'exploitation de ce réseau est réalisée en moyenne pression. Les **canalisations** sont constituées de **matériaux fiables**, principalement en polyéthylène (89 %) et en acier (10 %). On relèvera par ailleurs qu'il s'agit d'un **réseau relativement jeune**, avec un **rythme lent de croissance**.

GrDF est l'**unique délégataire** sur le département avec lequel le SDE 82 a contracté :

- ▶ Un **contrat de concession** sur le périmètre des communes suivantes (SDE 82) :
 - Bressols,
 - Goudourville,
 - Grisolles,
 - Lamagistère,
 - Moissac,
 - Montbeton,
 - Montech,
 - Monteils,
 - Pommevic,
 - Réalville,
 - Septfonds.
- ▶ Deux **Délégations de Service Public (DSP)** :
 - Labastide-Saint-Pierre (LBSP),
 - Campsas et Montbartier.



- Sur l'année 2014,
- ▶ les **extensions** ont été essentiellement réalisées sur les communes de Bressols, Grisolles, Septfonds et Labastide-Saint-Pierre ;
 - ▶ 19 m de réseau ont été abandonnés sur la commune de Septfonds.

La valeur financière du patrimoine en 2014

Patrimoine financier 2014	SDE 82	Labastide-Saint-Pierre	Campsas et Montbartier	Total
Valeur brute	9 718 k€	1 045 k€	230 k€	10 993 k€
Amortissement	3 097 k€	133 k€	2 k€	3 232 k€
Valeur nette	6 621 k€	912 k€	228 k€	7 761 k€
Valeur de remplacement	19 535 k€	1 719 k€	368 k€	21 622 k€

Le périmètre desservi représente une **valeur brute** de **10 993 K€**, en **croissance de 2 %** par rapport à 2013.

La **valeur financière** se répartit essentiellement entre les **canalisations (71,04 %)** et les **branchements (28,64 %)**.

L'acheminement du gaz naturel

Les variations des quantités d'énergie acheminées sont expliquées par plusieurs effets : les variations du nombre de clients, la consommation spécifique de chaque client et surtout l'impact du climat.

Le nombre des usagers est stable sur les concessions et représente **4 265 points de livraison actifs** (4 270 en 2013).

[À SAVOIR]

Les quantités d'énergie acheminées représentent **79 650 MWh** (+ 2.44 % par rapport à 2013) pour des recettes s'élevant à **1 092 428 €** (- 10 % par rapport à 2013).

[À RETENIR]

Depuis 2006, le SDE 82 demandait la mise à jour du patrimoine financier des postes de détente GSO inscrit à tort sur les communes de Moissac et Septfonds. Le concessionnaire a mis à jour l'inventaire et transmis la fiche immobilisation corrigée par poste sur l'exercice 2014.



Les recettes enregistrent une tendance à la baisse : l'année 2014 a été qualifiée par Météo France comme une année particulièrement chaude.

La sécurité de la distribution

Le concessionnaire met en œuvre des actions pour s'assurer de la fiabilité et de la sécurité de la distribution.

La maintenance se décline selon deux axes :

- **La surveillance**, allant de la simple inspection à la révision complète d'un ouvrage, s'effectue en 2014 soit à pied (2 km) soit en Véhicule de Surveillance des Réseaux (39 km) et permet de détecter d'éventuels défauts d'étanchéité des canalisations.
- **L'entretien courant et la remise en état** d'un ouvrage (robinets et vannes, conduites montantes, vérification des comptages à soufflet), pouvant aller jusqu'à son remplacement. Pour l'année 2014, le montant annuel de ces dépenses d'entretien s'élève, à la maille départementale, à **567 k€**.

En 2014, le concessionnaire a enregistré **176 signalements d'incidents** (+ 32 % par rapport à 2013), lesquels proviennent majoritairement des abonnés. Il s'agit principalement d'un défaut ou d'une fuite de gaz.

[À SAVOIR]

GrDF porte une attention particulière au suivi et à l'analyse de toutes les interventions de sécurité.

En 2014, sur le département, **109 interventions** liées à la sécurité ont été effectuées (moins de 60 minutes).

Aucun incident majeur ne s'est produit sur le territoire de la concession.

GrDF Urgences Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33*

(*) N° Vert, gratuit depuis un poste fixe.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 428 ouvrages en 2014

► Des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDE 82.

Le renforcement et la sécurisation du réseau

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
ALBIAS	16-Rivalieres	14 977
	62-Mondarre & 56-Truite	52 016
ASQUES	3 Ecoles & 16 Cavaillat	23 301
AUCAMVILLE	1-Aucamville	63 204
AUTY	1-Village	20 353
	5-La Briquetterie	60 554
BALIGNAC	2-Tambourin & 7-Aygots	38 004
BARRY D'ISLEMADE	12-Tissougnieres	22 617
BEAUPUY	12-Marquisat	56 598
BELVEZE	10-Pechbertie	122 832
	12-Lavidalie & 20-Carrière	84 552
BIOULE	3-Viguerie & 29-Tourrels	37 319
BOUDOU	8-Cantame & 29-Debreil	140 360
	16-Eglise	38 971
BOUILLAC	21-Legasse & 49-Nouyes	31 254
	15-Cazeilles	14 609
	17-Portié	11 230
BOULOC	16-Coubirac	82 121
	8-Roques	19 611
BOURG-DE-VISA	11-Lacas	58 085
BOURRET	10-Barbazan	33 700
	16-Migoux	45 269
	6-Barrique	16 313
BRASSAC	Roubert	8 971
BRESSOLS	Lotissement	63 875
BRUNIQUEL	25-Ratie	20 439

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
CANALS	11-As Prat	68 543
	15-ZA Canals	36 296
CASTELMAYRAN	12-La Plaine	110 660
CAYLUS	16-Cornusson	89 592
	45-Pech Dardenne	36 663
	85-Laumière Basse	28 286
	10-Peyregues & 130-Gusounat	185 917
CAZALS	83-Pech de Glorio	18 254
	57-Gouvert	26 441
CAZES-MONDENARD	134-Saut	66 722
	31-Bouyguette	101 023
CORBARIEU	56-Cimetière	26 249
	18-Pech Delvere	13 119
	57-Minguet & 123-Musée	171 885
CORDES-TOLOSANNES	24-Rigounel	26 250
	45-Lou Grazals	9 646
COUTURES	18-Lotuy	4 419
DIEUPENTALE	5-Touninas	106 282
DONZAC	3-St-Martin	45 285
DURFORT-LACAPELETTE	22-Bouissol & 13-Fustié	54 014
	23-Port de Bonneau	25 940
ESCATALENS	64-St-Hubert & 22-Bayssade	16 130
	26-Bonnet	61 061
ESCAZEAX	19-Laroque	32 884
ESPARSAC	9-Lourbazan	51 672
	13-Cahouan	52 108



COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
ESPINAS	1-Village	43 050
	8-Route de Caylus & 26-Pech	209 080
	14-Couderc	23 643
FABAS	6-Les Chênes & 17-Riounet	88 678
FENEYROLS	7-Pech del Mas	39 017
FINHAN	12-Fonguevielle	21 944
	10-Beau Soleil	22 895
GARIES	7-La Plaine	23 502
GIMAT	4-Labordasse	38 569
GINALS	12-Mas de Conte	34 831
	16-Dreuilhe & 28-Gleye	81 790
GLATENS	3-Grande Borde	52 201
GOUDOURVILLE	34-Caillaoua	55 090
	15-Jurba	34 084
GRISOLLES	16-Cavale	14 038
	24-Les Nauzes	8 163
	25-La Laque	21 252
LABARTHE	1-Brels	55 583
	12-Pignie	19 407
	14-Quaizac & 7-Bancone	44 374
LABASTIDE-DU-TEMPLE	12-Pignie	21 556
	4-Eglise	9 893

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
LABASTIDE-ST-PIERRE	6-Berthouly	45 022
	5-Le Claux	11 192
LACAPELLE-LIVRON	4-Las Boulos	112 623
	12-Perrieres	22 793
	7-Salvagnac	10 744
	6-Tondut	35 257
LACOURT-ST-PIERRE	13-Montagnol	9 453
	12-Lalege	24 819
LAFITTE	5-Moulin	84 875
LAFRANCAISE	36-Benas & 126-Peyrefaure	62 911
	29-Coustals	27 356
	71-Reboujouire	13 403
	72-Coustaloux & 17-Caminel	152 583
LAMAGISTERE	12-Lalaque	9 655
LAMOTHE-CAPDEVILLE	13-Port Ardus	64 112
	14-Fouty (complément)	48 224
	10-Boussy	24 823
	19-Chayre	9 737
LAMOTHE-CUMONT	1-Lamothe	90 283
LAPENCHE	4-Bro & 19-Ferrié	94 193
	9-Alibert Bas	37 532
	2-Pontie	23 710
LARRAZET	25-Singlas	7 571
	8-Gachet	20 700
LAUZERTE	58-Mondounet	44 548
	58-Mondounet & 101-Lievre	28 409
LA-VILLE-DIEU-DU-TEMPLE	P.39 & 86-Pigeonnier	75 731
	46-Charrie Bas	10 730
	24-Bordette	46 600
	3-Saye	22 793
LE CAUSE	6-Troubet	61 242
LEOJAC-BELLEGARDE	2-Caminade	4 833
	20-Lalio & 10-Parets	20 490
	10-Les Parets	31 395
L'HONOR-DE-COS	38-Agron	15 799
	47-Ecole d'Aussac	45 326

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
MALAUSE	9-Torche & 33-Vieux Bac	99 499
	6-Labaurelle	8 908
MARIGNAC	3-Larivière	51 995
MAS-GRENIER	29-Bayle & 47-Gendres	41 083
	3-Caydayries	8 961
	8-Bourg	11 909
MAUBEC	5-Gineste	14 467
	6-Saussignac	62 173
	2-Escarnots & 21-En Conde	44 139
MEAUZAC	1-Village	52 855
	9-Les Gylinies	70 588
	26-Herbonnes	11 664
MERLES	5-Dousse	23 522
MIRAMONT-DE-QUERCY	7-Lagardine & 11-Brunet	39 103
MOLIERES	25-Riviere	59 808
	27-Guillot	12 721
MONBEQUI	1-Village	59 272
MONCLAR-DE-QUERCY	20-Viguiés	21 680
MONTAGUDET	14-Casse & 16-Saraille	34 126
MONTAIGU-DE-QUERCY	20-Bioule	39 016
	15-Le Roc	23 221
	2-Gouts	179 805
	35-Peyroulieres	142 215
MONTALZAT	85-Poncet	38 929
	14-Bernadou	38 097
	5-Bousquet	34 162
MONTBARLA	20-Catusse	45 855
	23-Dourre	40 488
	46-Marquises	37 606
	10-Lacassagne	76 658
	5-Lissart	40 230
MONTBETON	5-Lagrange	76 372
MONTBETON	51-Le Rey & 70-Grange	64 356
	23-Coutchou	8 880
MONTECH	67-Mouscane & 127-Commerce	41 992
	21-Petit	35 528

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
MONTECH	48-Bordeneuve	23 746
MONTEILS	15-Poujet	64 910
MONTESQUIEU	22-Château & 29-Bouysse	30 607
	51-Rieu	93 382
MONTJOI	6-Larou & 27-L'hospital	59 382
MONTPEZAT-DE-QUERCY	22-Blazignie	49 069
	14-Hebrards	42 544
	12-La Baraque	7 720
MONTRICOUX	23-Pinchoye	24 126
	4-Pesquie	28 557
NEGREPELISSE	21-Rte de Vaissac	59 534
	8-Marchat	50 563
	52-Paulie	25 165
	90-Hameau St-Gilles	8 515
	134-Merdary	17 989
	50-Prouchets	21 354
	10-Pontet	45 125
ORGUEIL	12-Foissac	18 803
PARISOT	33-Mas de Poches	23 717
PERVILLE	3-Madolin & 19-Albarede	45 937
	7-Saldebru & 17-Borde Basse	180 109
POMPIGNAN	6-Grande Cote	49 371
PUYCORNET	29-Jouany & 47-Bringounet	101 852
	17-Michaud & 46-Saulos	69 509
	13-Fangouze	15 514
PUYGAILLARD-DE-QUERCY	9-AI Franck	23 596
PUYLAGARDE	6-Camillou	16 106
	9-La Coste & 39-Doumenge	28 476
REALVILLE	8-La Gare	33 808
	27-Sure	20 717
REYNIES	14-Rance	15 953
	4-Les Graves	45 329
SAUVETERRE	14-Mirabel & 28-Fauguet	56 717
SAVENES	11-Le Berger	30 795
	12-Eglise	33 025
	14-Pontieres & Pagane	15 469



COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
SEPTFONDS	11-Alliguières	24 485
	20-Le Pont	105 956
SERIGNAC	15-Lotissement & 42-Sabathe	32 070
ST-AIGNAN	1-St-Aignan	42 877
ST-AMANS-DE-PELLAGAL	5-Bartho Rodonde	29 774
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	52-CCAS	44 441
ST-CIRICE	1-La Simone	63 152
ST-CIRQ	9-Pech de Roux	19 899
	8-Marignou	35 573
	21-L'hoste	11 172
	3-Besios	24 594
ST-CLAIR	Graule	26 376
STE-JULIETTE	6-Village & 51-Grimard	79 910
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	31-Passerelle & 85-La Prade	56 198
	8-Soulies Sud	30 455
	11-Le Tordre	2 426
ST-GEORGES	6-La Pageze & 17-Pachau	40 117
ST-NAUPHARY	10-Beauregard & 30-La Mandre	38 465
	14-Charros	32 546
ST-NAZAIRE-DE-VALENTANE	25-Langlade	26 154
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	27-Bagatelle	129 435
	22-Rastele	36 347
	TJ Base de loisirs	21 984
ST-SARDOS	25-La Rouquau	15 060
	28-Escala	25 719
	39-Tricous	13 905
TOUFFAILLES	1-Alban	37 700
TREJOULS	9-Village & 34-Boulbene	160 537
VAISSAC	36-Les Camelles	15 303
	30-La Garenne	4 122
	23-Bourgasse	15 062
VALEILLES	4-Mallet	13 049
VAREN	30-La Valade	83 290
VERDUN-SUR-GARONNE	8-St-Andre	20 122
	2-Notre Dame	41 097
VILLEMADE	1-Village	14 474

La dissimulation des réseaux

COMMUNE RURALE	SITE	COÛT (€)
BESSENS	Bourg & Mairie	100 853
BIOULE	Impasses & Bourg	26 815
BRUNIQUÉL	Bourg (Tranche 2)	121 777
CORBARIEU	Rue Joliot Curie	47 454
DONZAC	Rond Point & Av. Brulhois	140 393
FINHAN	Michaux	108 318
GRISOLLES	Rue Balat Biel	73 499
LAFITTE	Giratoire RD 14/RD 99	77 083
LAMAGISTÈRE	Rue Pasteur	141 287
MIRABEL	Rue de la Poste	41 622
	Rue des Platanes	74 806
MONTBETON	Route de Lacourt (Tranche 1)	53 213
MONTECH	Rue des Jardins	38 500
MONTEILS	Mairie	44 074
MONTESQUIEU	Hameau d'Esmes	45 654
MONTPEZAT-DE-QUERCY	Hameau de Gandoules	45 834
NEGREPELISSE	Rue des Mimosas	14 850
POMMEVIC	Centre Bourg (Tranche 2)	49 611
ST-NAUPHARY	Rte de St-Etienne-de-Tulmont	45 682
ST-PROJET	Village	64 959



25
opérations
achevées
(20 en secteur rural,
5 en zone urbaine)

COMMUNE URBAINE	SITE	COÛT (€)
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Abords du Collège	73 817
MOISSAC	Bd Gambetta (Tranche 2)	68 687
	Rue de la Solidarité	98 324
MONTAUBAN	Rue Henri Dunant	30 667
VALENCE-D'AGEN	RD 813	116 330

Les raccordements au réseau de distribution publique



112
opérations sous maîtrise
d'ouvrage syndicale :
• 89 extensions éparées
• 23 lotissements
(3 communaux, 20 privés)

COMMUNE	NOMBRE DE DOSSIERS	COÛT (€)
ALBIAS	2	28 720
ASQUES	1	9 561
AUCAMVILLE	5	244 115
BARRY D'ISLEMADE	1	15 132
BEAUPUY	1	4 437
BESSENS	1	16 464

COMMUNE	NOMBRE DE DOSSIERS	COÛT (€)
BIOULE	1	16 808
BOUILLAC	2	18 552
BOURRET	1	7 615
BRESSOLS	2	117 219
CAMPASAS	1	12 087
CANALS	1	6 203
CASTANET	2	17 071
CASTELFERRUS	1	10 273
CASTELMAYRAN	1	5 255
CASTERA-BOUZET	1	13 843
CAYRAC	3	26 417
DONZAC	1	10 969
DURFORT-LACAPELETTE	2	14 678
ESCALAENS	1	19 268
FABAS	5	56 682
FAUDOAS	1	8 592
FENEYROLS	1	15 728
FINHAN	2	32 603
GOLFECH	1	14 421
GRISOLLES	3	115 466
LACOURT-ST-PIERRE	4	75 453
LAFRANCAISE	1	1 390
LAPENCHE	1	9 749
LA-SALVETAT-BELMONTET	3	45 544
LA-VILLE-DIEU-DU-TEMPLE	3	35 072
LEOJAC-BELLEGARDE	1	8 446
LES BARTHES	1	32 915
L'HONOR-DE-COS	2	17 438
LIZAC	2	24 754
MALAUSE	2	14 582
MAS-GRENIER	1	5 657
MONCLAR-DE-QUERCY	1	3 950
MONTAIGU-DE-QUERCY	1	5 956
MONTBARTIER	3	72 937
MONTBETON	4	22 260
MONTECH	2	177 660

COMMUNE	NOMBRE DE DOSSIERS	COÛT (€)
MONTFERMIER	1	6 750
MONTGAILLARD	1	5 406
MONTPEZAT-DE-QUERCY	3	58 091
MONTRICOUX	1	81 677
NEGREPELISSE	3	90 015
ORGUEIL	2	23 276
PARISOT	1	19 196
POMMEVIC	1	5 366
POMPIGNAN	1	11 632
REALVILLE	1	10 825
SEPTFONDS	2	27 858
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	1	13 415
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	4	55 691
ST-NAUPHARY	1	5 508

1 356
dossiers d'urbanisme instruits :

- 416 permis de construire
- 584 certificats d'urbanisme
- 322 déclarations préalables
- 34 permis d'aménager

COMMUNE	NOMBRE DE DOSSIERS	COÛT (€)
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	1	6 760
ST-PORQUIER	1	4 831
ST-PROJET	1	21 482
VARENNES	2	11 416
VAZERAC	1	38 521
VERDUN-SUR-GARONNE	3	41 780
VERFEIL-SUR-SEYE	1	13 773
VERLHAC-TESCOUCO	1	9 061
VILLEBRUMIER	2	25 280

Les travaux sur le réseau Orange

COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT (€)
AUCAMVILLE	Renforc. P.1 Groupe Scolaire	14 428
BEAUMONT-DE-LOM.	Dissimul. Abords Collège	14 825
BELVEZE	Renforc. P.10 Pechbertie	9 163
BESSENS	Dissimul. Bourg & Mairie	15 358
BIOULE	Dissimul. Impasses & Bourg	3 536
BOUDOU	Renforc. P.16 Eglise	9 774
	Renforc. P.8 Cantamme	29 455
BRUNIQUEL	Dissimul. Bourg	11 448
CORBARIEU	Dissimul. Rue Joliot Curie	6 881
DONZAC	Dissimul. Rond Point & Av. Brulhois	6 055
LAFITTE	Dissimul. Giratoire RD 14/RD 99	2 713
	Renforc. P.5 Moulin	7 778
LAMAGISTERE	Dissimul. Rue Pasteur	13 826
LAMOTHE-CAPDEVILLE	Renforc. P.13 Port Arduis	11 540
LAMOTHE-CUMONT	Renforc. P. 1 Lamothe	9 980
LA-VILLE-DIEU-DU-T.	Renforc. P.24 Bordette	13 636
MEAUZAC	Renforc. P.1 Village	20 197

31
opérations coordonnées :

- 14 liées à des renforcements
- 17 liées à des dissimulations

COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT (€)
MIRABEL	Dissimul. Rue de la Poste	7 780
	Dissimul. Rue des Platanes	10 450
MOISSAC	Dissimul. Rue de la Solidarité	21 667
MONTECH	Renforc. P.21 Petit	13 559
	Dissimul. Rue des Jardins	12 375
MONTEILS	Dissimul. Mairie	11 367
NEGREPELISSE	Renforc. P.8 Marchats	7 631
NOHIC	Renforc. P.10 Pontet	6 346
POMMEVIC	Dissimul. Centre Bourg	5 517
ST-AIGNAN	Renforc. P.1 St-Aignan	1 919
ST-NICOLAS-DE-LA-GR.	Renforc. P.27 Bagatelle	31 364
ST-PROJET	Dissimul. Village	8 552
VALENCE-D'AGEN	Dissimul. RD 813	9 409
	Dissimul. Rue Cluzel	26 799

L'éclairage public

42

aménagements d'éclairage public mandatés au SDE 82 :

- 26 liés à l'électrification rurale (7 renforcements, 16 dissimulations, 3 extensions)
- 16 opérations isolées



Les investissements

COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT EP (€)
AUCAMVILLE	Renforc. P.1 Groupe Scolaire	12 138
BEAUMONT-DE-LOM.	Dissimul. Abords Collège	16 767
BESSENS	Dissimul. Bourg & Mairie	26 220
BRUNIQUÉL	Dissimul. Bourg	20 818
CAUMONT	Ext. lotissement communal	16 238
ESCAZEAUX	Ext. lotissement Camp La Font	26 061
FINHAN	Dissimul. Michaux	28 316
GRISOLLES	Dissimul. Rue Balat Biel	37 306
	Renforc. P.16 Cavale	1 192
	Extension ZAC Ardeilles	47 372
LAFITTE	Dissimul. Giratoire RD 14/RD 99	27 413
	Renforc. P.5 Moulin	26 840
LAMAGISTÈRE	Dissimul. Rue Pasteur	19 481
LAMOTHE-CAPDEVILLE	Renforc. P.13 Port Ardus	23 508
LAMOTHE-CUMONT	Renforc. P. 1 Lamothe	9 674
MIRABEL	Dissimul. Rue des Platanes	44 586
MONTECH	Dissimul. Rue des Jardins	38 391
MONTEILS	Dissimul. Mairie	35 668
MONTESQUIEU	Dissimul. Hameau d'Esmes	12 669
NEGREPELISSE	Renforc. P.8 Marchats	21 847
NOHIC	Renforc. P.10 Pontet	23 908
POMMEVIC	Dissimul. Centre Bourg	16 048
ST-NAUPHARY	Dissimul. Route de St-Etienne	18 203
ST-PROJET	Dissimul. Village	30 241
VALENCE-D'AGEN	Dissimul. RD 813	10 083
	Dissimul. Rue Cluzel	42 602

COMMUNE	OPÉRATIONS ISOLÉES (SITE)	COÛT (€)
AUTERIVE	Centre Bourg	3 236
BIOULE	Giratoire RD 78/RD 95	8 158
CAMP SAS	Route des Vignes & VC 3	30 683
CASTELSAGRAT	Place de la Liberté	6 160
CAYLUS	Zone Industrielle	32 198
LAMOTHE-CAPDEVILLE	Bourg (remplac. sources BF)	10 599
LES BARTHES	Champs Elysées	31 129
L'HONOR-DE-COS	Loubejac	15 829
LOZE	Centre Bourg	5 089
MOISSAC	Rue Gambetta et Av. Chabré	45 972
MONTRICOUX	Grande Rue (remplac. sources BF)	13 471
ORGUEIL	RD 930	16 610
POMMEVIC	Centre Bourg	37 219
SAVENES	VC 5	15 066
ST-ETIENNE-DE-TUL.	Rue de la Brive	29 236
ST-GEORGES	Hameau St-Martin	11 309

L'entretien des installations

14 687
foyers lumineux sous
contrat d'entretien

38
contrats renouvelés
en cours d'année

Le nombre de foyers lumineux de type Ballon Fluorescent diminue lentement. Fin 2014, 4 659 unités sont encore gérées dans le cadre des contrats de maintenance, soit 31,72 % du parc (contre 34,81 % en 2013). Ces lampes à vapeur de mercure, retirées du marché en avril 2015, ont un rendement incompatible avec les économies d'énergie. Pour favoriser leur remplacement progressif, le Comité syndical du SDE 82 a adopté une nouvelle politique d'aide, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

122
contrats de maintenance
en vigueur



17
entreprises prestataires,
dont 4 concentrent 80 % des contrats,
soit 68 % du parc de foyers lumineux

Le bilan financier

▶ Les recettes réelles sont en diminution de 11 % par rapport à 2013.

▶ Les dépenses réelles ont augmenté de 1 %.

6 754 578 €
de recettes réelles
en 2014

1 569 396 €
de dépenses réelles
en 2014

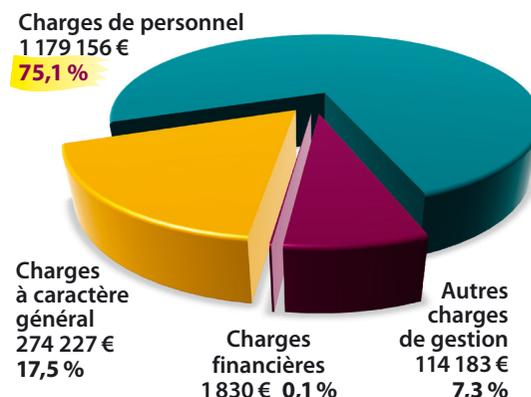
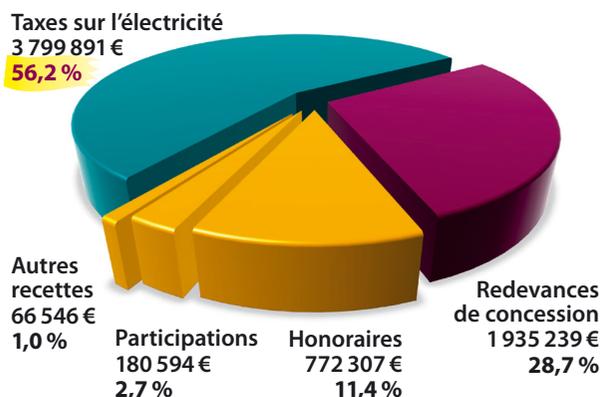
17 392 095 €
de travaux payés en 2014,
honoraires inclus



Section de fonctionnement

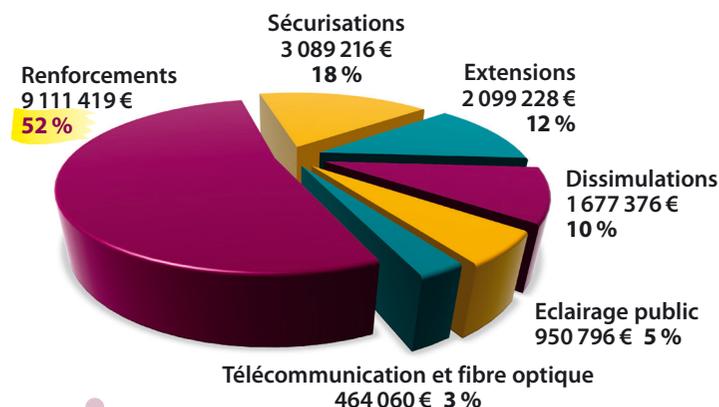
Répartition des recettes 2014

Répartition des dépenses 2014

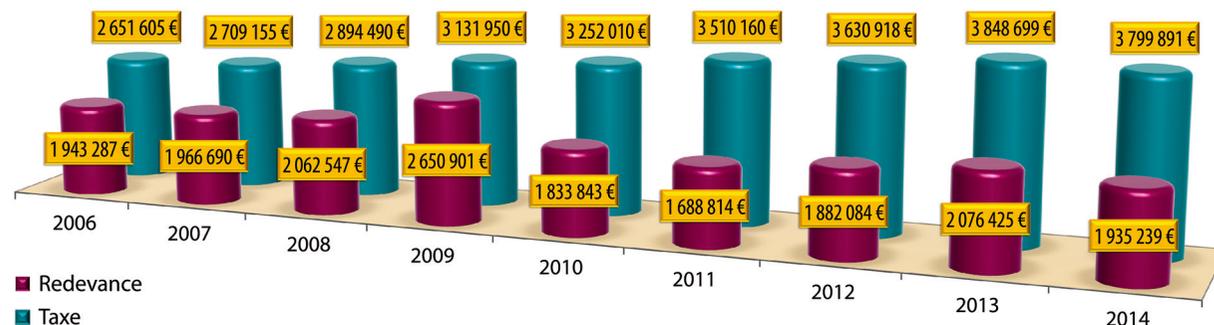


Section d'investissement

Répartition des réalisations 2014



Evolution des deux principales recettes depuis 2006



Les principaux financeurs

Selon leur nature, les travaux ont été financés par :

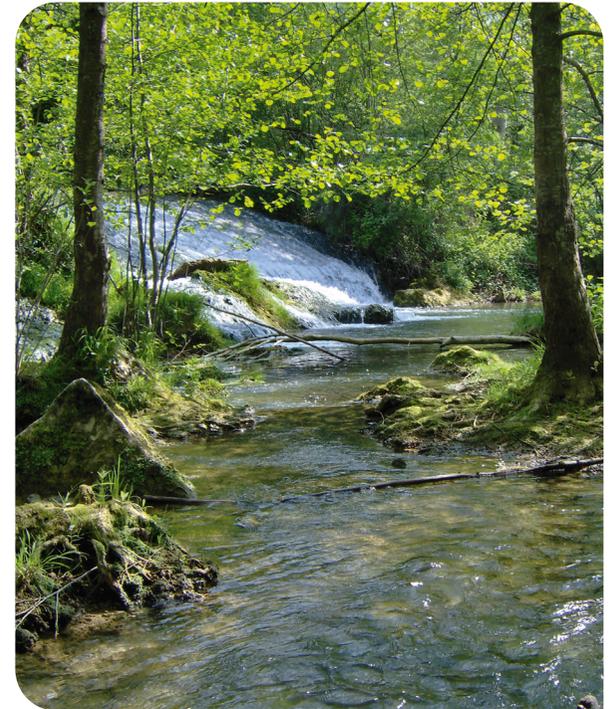
▶ CAS-FACE	5 819 723 €	▶ ERDF	223 838 €
▶ Département	725 485 €	▶ Orange	70 528 €
▶ Communes	683 788 €	▶ TVA	2 433 537 €
▶ Particuliers	704 374 €	▶ PCT	969 965 €
TOTAL :		11 631 238 €	



Le bilan social

Un effectif stable, de 27 agents

- ▶ Evolutions de carrière :
 - 3 avancements de grade.
 - 1 stagiairisation.
 - 1 départ par voie de mutation.
 - 1 recrutement en contrat à durée déterminée.
- ▶ Formation : 23 jours.
- ▶ Congés maladie : 273 jours.
- ▶ Prestations sociales :
 - 29 538 euros de financement des chèques déjeuner par le Syndicat.
 - 7 106 euros de cotisations au CNAS.



Les travaux des élus : une année particulièrement dense



- ▶ **Février** : Commission des finances, réunion du Bureau syndical, débat d'orientation budgétaire, Assemblée générale à Piquecos.
- ▶ **Avril** : installation du nouveau Comité syndical, élection du Président, du Bureau syndical et des commissions, à Montbeton.
- ▶ **Mai à juillet** : Comités consultatifs locaux.
- ▶ **Juillet** : Bureau syndical.
- ▶ **Septembre** : réunion de l'Assemblée délibérante à St-Nicolas de la Grave.
- ▶ **Novembre** : Commission des finances, Bureau syndical.
- ▶ **Décembre** : Assemblée générale du Comité syndical à Pommevic.



Recueil des actes administratifs

Comité syndical (délibérations)

30 septembre 2014

- Approbation des procès-verbaux des réunions du Comité syndical des 28 février et 29 avril 2014.
- Réversion de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE).
- Mutualisation de la RODP : adaptation du dispositif.
- Eligibilité des travaux sur le réseau de télécommunication aux aides du SDE 82.
- Désignation des délégués auprès d'AMORCE.
- Recrutement du responsable technique.

5 décembre 2014

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 30 septembre 2014.
- Avenant n° 5 au cahier des charges de concession.
- Motion pour le maintien des syndicats départementaux d'énergie.
- Groupement d'achat d'énergie électrique.
- Déploiement départementalisé d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).
- Reconduction du marché d'éclairage public « isolé ».
- Constitution de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).
- Admission en non valeur de titres de recettes.
- Autorisation de poursuites.

- Création d'un emploi non permanent à temps complet.
- Recours à des agents non titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles ou autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel.
- Mise à jour du tableau des effectifs.

13 avril 2015

- Débat d'orientations budgétaires.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2014.
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2014.
- Affectation du résultat.
- Modification des statuts.
- Déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE).
- Groupement de commandes d'énergie électrique.
- Raccordement : adaptation des règles de financement des coupe-circuits.
- Travaux de dissimulation : précisions sur le réseau Moyenne Tension (HTA).
- Avenant aux marchés d'électrification rurale et éclairage public isolé.
- Recrutement d'un conseiller en dématérialisation.
- Création d'emploi anticipant un départ à la retraite.
- Création d'emplois en vue des avancements de grade en 2015.
- Mise en place du compte épargne temps.

- Virements de crédits pour dépenses imprévues.
- Vote du Budget primitif 2015.

10 septembre 2015

- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2015.
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) : nouvelles modalités d'actualisation.
- Avenant à la convention relative à la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité.
- Convention-cadre avec ERDF pour l'accompagnement multi-raccordement des stations de bornes électriques.
- Fonds mutualisé des certificats d'économie d'énergie.
- Changement de strate démographique du SDE 82 et création d'un poste de directeur territorial.
- Création d'un emploi de technicien et modalités de recrutement.

Bureau syndical (délibérations)

21 novembre 2014

- Contrat collectif de maintien de salaire.
- Accord local de dématérialisation.

23 janvier 2015

- Convention de partenariat avec ERDF pour l'intégration des ouvrages électriques dans l'environnement.

- Programmation des travaux de dissimulation 2015.

27 mars 2015

- Convention avec ERDF pour les opérations "MDE Réseau".

3 septembre 2015

- Evolution de carrière de la responsable du service "Evaluation des politiques publiques".

Décisions du Président

2^e semestre 2014

- Marché d'assistance à maîtrise d'œuvre pour la MDE Réseau.
- Réparation d'un véhicule.
- Souscription d'une extension de garantie informatique.
- Marché de conception du bulletin annuel et du rapport de contrôle de concession et d'activité.
- Commande d'une mission d'arpentage.
- Acquisition de deux scanners.
- Achat d'imprimante.
- Marché d'impression du bulletin annuel et du rapport de contrôle de concession et d'activité.
- Location d'un écran et d'un rétroprojecteur.
- Marché de service de téléphonie mobile.
- Décision modificative relative au marché d'impression.

- Acceptation du remboursement en réparation du vol d'une Cléo.

1^{er} semestre 2015

- Marché de prestation spéciale pour enlèvement et évacuation d'encombrants.
- Marché d'entretien de la toiture végétalisée.
- Paiement d'une franchise restant due suite à la réparation d'un véhicule.
- Marché relatif à l'achat de titres de transport dans le cadre de congés bonifiés.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le groupement de commandes.
- Achat de mobilier de bureau.
- Prestation de traiteur pour l'assemblée générale.
- Achat de matériel de bureau.
- Remplacement de deux arbres morts.
- Commande d'une mission de contrôle de concession à l'AEC.
- Avenant à l'assurance des véhicules.
- Marché d'entretien et nettoyage des locaux.
- Achat d'une imprimante.
- Prestation d'entretien des espaces verts.
- Acquisition de matériel informatique.
- Marché de représentation et défense du SDE 82.
- Extension de garantie informatique.
- Prestation informatique.



- Contrôle périodique et réglementaire des installations électriques.

2^e semestre 2015

- Prestation d'enlèvement et évacuation d'encombrants.
- Mise en place d'un programmeur sur le système d'arrosage.
- Mission de coordination SPS dans le cadre de travaux de dissimulation.
- Location de salle pour l'assemblée générale.
- Formation à l'utilisation du logiciel de comptabilité et paie.
- Acquisition de mobilier de bureau.
- Marché de conception du bulletin annuel et du rapport de contrôle de concession.
- Achat de matériel informatique.
- Virement de crédit pour reversement d'un trop perçu.
- Formation des agents à la norme C 18-510.
- Avenant n° 1 au marché d'assurance responsabilité civile.
- Marché de traitement des supports électriques en béton déposés.





78, avenue de l'Europe
82000 Montauban
Tél.: 05 63 21 09 00
Mail : sdetg@sdetg.fr



Syndicat Départemental
d'Énergie de Tarn-et-Garonne